

**Communication du Dr Jacques MOKAKO, Député  
National de la République Démocratique du Congo,  
Rapporteur du Réseau de lutte contre le  
VIH/SIDA,**

**Dakar, 03 et 04 Octobre 2013**

---

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale  
et Président de la Section Sénégalaise de l'Assemblée  
Parlementaire Francophone,

Monsieur le Président de la Commission de l'Education, de  
la Communication et des Affaires Culturelles,

Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs du Réseau  
Parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA et Chers  
Collègues

Distingués participants, à vos différents titres et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Je suis le Dr Jacques MOKAKO, Gynécologue –  
Obstétricien, et Député National de la République  
Démocratique du Congo

Je me présente à vous, comme le nouveau  
Rapporteur de la Commission de l'Education, de la  
Communication et des Affaires Culturelles, sur les questions  
relatives au VIH/SIDA.

Et de cette occasion, je profite pour traduire toute  
ma gratitude, à notre Assemblée Parlementaire de la  
Francophonie, qui a fait confiance en ma modeste personne  
en m'élisant à ce poste, succédant ainsi à mon confrère le  
Docteur OMAR NDOYE de la République du Sénégal, à qui je

rends un hommage mérité pour le service appréciable qu'il a rendu à notre Réseau durant son mandat.

Je n'ai pas la prétention de vous assurer de la même compétence que vous aviez trouvée en lui, mais en toute modestie, je peux vous garantir de toute ma disponibilité, de tout mon dévouement, et de toute ma détermination à mener à bien les travaux de notre commission relative aux questions liées au VIH/SIDA.

Mesdames et Messieurs  
Chers Collègues Parlementaires

Je ne peux véritablement commencer mon propos sans joindre ma voix à celle du Président de notre Commission Monsieur Didier Berberat, pour remercier l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal Monsieur Moustapha Niasse, et à travers lui, remercier également l'Autorité Suprême du Pays Son Excellence Monsieur MACKY SALL, qui a permis à notre Réseau de tenir ses 11<sup>ème</sup> Assises dans les meilleures conditions sur le sol Sénégalais.

Comme vous le savez, c'est dans le cadre de la résolution sur le renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, adopté à Yaoundé le 7 Juillet 2000, que l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie avait décidé de la création du Réseau Parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, en partenariat avec l'ONUSIDA.

Et depuis sa constitution en 2000, le Réseau s'est réuni 10 fois, et sous différents thèmes. Mais ces thèmes ont tous convergé vers un seul objectif à savoir : « LA RIPOSTE CONTRE LE VIH/SIDA ».

Quoi qu'on dise, le SIDA est encore aujourd'hui une urgence mondiale. Il provoque des souffrances humaines

sans précédent, et touche des personnes dans toutes les régions et dans tous les pays. D'après les données de l'ONUSIDA, plus de 25 millions des personnes sont déjà mortes du SIDA ; et le nombre de celles vivants avec le VIH continue de croître.

Nul ne peut être certain aujourd'hui, d'être définitivement à l'abri d'une contamination par le VIH/SIDA : Les transfusions sanguines, les rapports sexuels non protégés, les accidents de manipulation des sécrétions contaminées de toutes natures ... peuvent en un temps record, franchir les bornes de la meilleure des prudences.

Et nous savons tous, qu'en dépit de tous les efforts intellectuels et de tous les moyens mobilisés pour lutter contre le VIH/SIDA, il n'existe encore jusqu'à ce jour ni vaccin, ni traitement permettant de guérir le SIDA. La PREVENTION de tous les modes de transmission, est le seul instrument efficace, pour lutter contre la propagation de la maladie. Elle devrait alors être une priorité fondamentale sur la lutte contre le VIH/SIDA.

Mais malheureusement, comme l'indiquent les statistiques de l'ONUSIDA, les niveaux de couverture des stratégies de prévention fondamentale demeurent tristement insuffisants :

- Seuls 9% des rapports sexuels à risque pratiqués, sont protégés par l'utilisation d'un préservatif, et il en faut des millions d'unités pour que l'offre mondiale de préservatifs permette de répondre aux besoins ;
- Dans les pays les plus touchés de l'Afrique subsaharienne, seuls 12% des hommes, et 10% des femmes, sont informés de leur sérologie HIV ;
- Moins de 20% des personnes, ayant une infection sexuellement transmissible (IST) sont en mesure de se procurer un traitement, alors même que ces infections

non traitées, accroissent considérablement les risques d'infection par le VIH ;

- Seule, une petite minorité des femmes enceintes, infectées par le VIH dans les pays à faible et moyen revenus, reçoit une prophylaxie antirétrovirale, alors qu'il est déjà démontré par des essais cliniques, qu'un court protocole antirétroviral, peu coûteux, pouvait réduire de 50% les risques de transmission du VIH de la mère à l'enfant.

En 2007, avec des références à l'UNICEF, OMS et ONUSIDA, un groupe de travail sur la prévention du VIH dans le monde a estimé, que pour chaque patient qui a entamé une thérapie antirétrovirale en 2006, six autres personnes ont été infectées par le VIH. Et que si cette tendance se poursuit, on table sur 60 millions de nouvelles infections par le VIH d'ici 2015.

Le VIH/SIDA doit résolument être sorti de l'imaginaire de la malédiction, de la sorcellerie, de la malchance comme d'aucuns continuent à penser, pour être inséré, par une éducation nouvelle des citoyens et de décideurs, dans une sensibilisation générale, aux normes scientifiques de protection de la vie et du bien - être.

Et c'est encore ici le rôle du parlementaire, leaders d'opinion de sa population, dont il assume à plusieurs égards la fonction de porte-parole vers la société globale.

Dans sa propre circonscription, le comportement du parlementaire francophone sera le miroir vivant de ses convictions citoyennes, et du sérieux qu'il accorde à ses propres recommandations.

En effet, les campagnes de sensibilisation, d'explication, d'expérimentation, de dépistage, de proposition des soins, d'accompagnement des familles endeuillées, d'aide

à la réinsertion des personnes contaminées ou malades, gagneront en densité, si la présence locale des élus les marquait régulièrement de leur compassion et de leur solidarité concrètes.

Il est donc utile et recommandable, que les thèmes futurs de nos rencontres, soient axés sur la recherche des voies et moyens pour combler ce grand déficit dans le domaine de la prévention.

Nous pourrions établir une liste d'actions concrètes que les parlementaires, en tant que responsables politiques et sociaux, élus et mandatés par la population, peuvent entreprendre, dans leur rôle de leaders auprès de leurs électeurs.

Le parlementaire contemporain a incontestablement un rôle à jouer, dans la mise en coordination des efforts des populations, des institutions locales et nationales, mais aussi des organisations internationales, pour endiguer la terrible progression du VIH/SIDA.

Auguste Assemblée

Permettez -moi de clore ici mon intervention, en rappelant les propos combien significatifs du Nelson Mandela, ancien Président de la République Sud Africaine qui s'exprimait en 2005 aux obsèques de son fils mort du SIDA, je cite : « Parlons ouvertement du VIH/SIDA, ne le cachons pas ». fin de citation.

Je vous remercie de votre aimable attention.